



# RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022



# SOMMAIRE

## 1. ÉVÉNEMENTS 2022

## 2. DONNÉES SYNTHÉTIQUES

## 3. DONNÉES CHIFFRÉES

- Emploi
- Recrutement
- Parcours professionnels
- Formation
- Rémunérations
- Santé et sécurité au travail
- Organisation du travail et temps de travail
- Action sociale et protection sociale
- Dialogue social
- Discipline

## 4. TABLE DES MATIÈRES



# ÉVÉNEMENTS

## 2022

---

## Événements 2022

# ÉVÉNEMENTS 2022

- Élections CSAE
- Révision RIFSEEP
- Promotion LPR, repyramidage filière ITRF
- Fusion des deux premiers grades des grilles d'ingénieur de recherche (IGR2 et IGR1)
- Ingénieur d'étude (IGE) :
  - Création d'un examen professionnel pour passer IGE HC :
  - Un échelon du grade IGE HC est ajouté en bas de grille (qui contient 11 échelons dorénavant).
- Plan égalité



# **DONNÉES 2022**

# **SYNTHÉTIQUES**

---

## Données synthétiques

Au 31/12/2022 : 281 agents de la ComUE Université de Lyon (effectifs physiques rémunérés par l'établissement)

### Effectifs par Direction

Direction	Effectif physique
Communication	5
Culture, Sciences et Société	10
Finances et Comptabilité	15
Ecole Urbaine de Lyon	19
Labex (9)	104
Pilotage et Stratégie budgétaire	5
Présidence, Direction générale	11
Ressources	26
SIDVC	30
Stratégie Académique	56
Total général	281

### Répartition Femme – Homme

	Effectif physique
Femme	158
Homme	123
Total général	281

### Effectif par catégorie et statut

	A+	A	B	C	Apprenti	Total général
Titulaire	2	23	3	3	0	31
Contractuel permanent	26	144	16	2	0	188
Contractuel temporaire	0	2	3	1	7	13
Doctorant contractuel	0	49	0	0	0	49
Total général	28	218	22	6	7	281

## Par âge, sexe et catégorie

	Femme	Homme	Total général
<b>A+</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>28</b>
29 ans et moins	0	3	3
63 ans et plus	0	1	1
De 30 à 39 ans	5	5	10
De 40 à 49 ans	6	2	8
De 50 à 62 ans	4	2	6
<b>A</b>	<b>121</b>	<b>97</b>	<b>218</b>
29 ans et moins	39	55	94
63 ans et plus	1	0	1
De 30 à 39 ans	44	27	71
De 40 à 49 ans	25	13	38
De 50 à 62 ans	12	2	14
<b>B</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>22</b>
29 ans et moins	3	1	4
De 30 à 39 ans	5	2	7
De 40 à 49 ans	1	2	3
De 50 à 62 ans	6	2	8

Suite du tableau à la page suivante



C	3	3	6
29 ans et moins	0	0	0
De 30 à 39 ans	1	2	3
De 40 à 49 ans	1	1	2
De 50 à 62 ans	1	0	1
Apprenti	4	3	7
29 ans et moins	4	3	7
Total général	158	123	281

### *Télétravail*

Télétravail	Effectif global	Effectif télétravailleur (personnes présentes au 31/12/2022)	% de l'effectif global
Femme	158	89	56 %
Homme	123	22	18 %
Total général	281	111	40 %

*Positions et situations des agents (affectations, détachements, MAD, Dispo)*

Position	Effectif
Affectation normale	276
Détachement entrant (dont détachement sur emploi)	5
Total général	<b>281</b>



# DONNÉES 2022

## CHIFFRÉES

*La partie chiffrée du Rapport Social Unique se rapproche des dispositions de l'arrêté du 7 mai 2021 fixant pour la fonction publique de l'État la liste des indicateurs contenus dans la future base de données sociales (BDS). Celle-ci permettra aux membres des CSAE d'exploiter les données RH ayant permis la constitution des indicateurs du RSU.*

---

## Données chiffrées

# EMPLOI

### Plafond d'emplois autorisés en ETPT (indicateur BDS FPE 001)

2022	ETPT Annuel voté*
	303

\*L'ETPT – Équivalent en Temps Plein Travaillé – mesure la quotité d'emploi travaillé sur une période.

### Effectifs gérés, en personnes physiques et en ETP au 31/12/2022 (Indicateur BDS FPE 002 & 002 bis)

Effectifs physiques gérés	Équivalent en ETP au 31/12/2022**	Les effectifs gérés correspondent aux seuls agents dont la gestion statutaire (ou le contrat) relève de l'UDL.
281	269.52	

\*\*L'ETP – Équivalent en Temps Plein – mesure la quotité d'emploi travaillé sur une date fixe

### Par statut d'emploi et sexe

Statut d'emploi	F	H	Total	En ETP
Titulaire	23	8	31	29.57
Contractuel permanent	105	83	188	178.75
Contractuel non permanent	9	4	13	12.2
Doctorants contractuels	21	28	49	49
TOTAL	158	123	281	269.52

### Par catégorie et sexe

Catégorie	F	H	Total	En ETP
A+	15	13	28	26,5
A	121	97	218	210,35
B	15	7	22	20,07
C	3	3	6	5,6
Apprenti	4	3	7	7
TOTAL	158	123	281	269,52

### Répartition par principaux corps et sexe (Pour les agents titulaires)

	Femme	Homme	Total	Total en ETP au 31/12/2022
<b>Catégorie A+</b>				
DGS	0	1	1	1
AGCPT	1	0	1	1
<b>Catégorie A</b>				
IGE	8	4	12	11.30
ASI	9	1	10	9.27
AAE	0	1	1	1

Suite du tableau à la page suivante

Catégorie B				
Technicien RF	3	0	3	3
Catégorie C				
Adjoint technique de recherche et formation	2	1	3	3
Total général	23	8	31	29.57

*Effectifs physiques payés depuis 2017*

2017	2018	2019	2020	2021	2022
332	354	322	339	362	281

## Répartition par statuts et tranche d'âge des agents

	A+		A		B		C		Apprenti		Total	Total en ETP au 31/12/2022
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H		
<b>Titulaire</b>	1	1	17	6	3		2	1			31	29.57
29 ans et moins				1	1						2	2
de 30 à 39 ans			5	2			1	1			9	8.17
de 40 à 49 ans			9	3			1				13	12.3
de 50 à 62 ans	1	1	2		2						6	5.6
63 ans et plus			1								1	1
<b>Contractuel permanent</b>	14	12	78	50	9	7		2			172	162.75
29 ans et moins		3	15	18	1	1					38	36.97
de 30 à 39 ans	5	5	37	21	4	2		1			75	71.3
de 40 à 49 ans	6	2	16	9	1	2		1			37	34.88
de 50 à 62 ans	3	1	10	2	3	2					21	18.6
63 ans et plus		1									1	1
<b>Contractuel non-permanent</b>			1	1	3		1		4	3	13	12.2
29 ans et moins					1				4	3	8	8
de 30 à 39 ans			1	1	1						3	2
de 40 à 49 ans					1		1				2	1
de 50 à 62 ans												

63 ans et plus												
Doctorant contractuel			25	40							65	65
29 ans et moins			24	36							60	60
de 30 à 39 ans			1	3							4	4
de 40 à 49 ans				1							1	1
de 50 à 62 ans												
63 ans et plus												
<b>Total</b>	15	13	121	97	15	7	3	3	3	4	281	269.52

**Effectifs en fonction, en personnes physiques et en ETP au 31/12/2022 (Indicateur BDS FPE 004 & 004 bis)**

Effectifs physiques en fonction	Équivalent en ETP au 31/12/2022	Les effectifs en fonctions veulent caractériser les personnels travaillant au 31/12/2022 au sein de l'UdL sans considération de son origine (interne ou externe) ou de la structure le rémunérant. - inclus donc les MAD entrantes notamment.
287	272.47	



### Répartition par catégorie et sexe

Catégorie	F	H	Total	En ETP
A+	17	17	34	29,45
A	127	97	224	217,35
B	15	7	22	20,07
C	3	3	6	5,6
Apprenti	4	3	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>127</b>	<b>287</b>	<b>272,47</b>

### Répartition par position et situation

	A+		A		B		C		Apprenti		Total	En ETP au 31/12/2022
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H		
Affectation normale	13	12	120	97	14	7	3	3	4	3	276	264,52
Détachement entrant	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	5	5
MAD entrante	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2,95
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>121</b>	<b>97</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>287</b>	<b>272,47</b>

## Répartition par statut et fondements juridiques de recrutement

	A+		A		B		C		Apprenti		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Titulaire	1	1	17	6	3	0	0	0	2	1	31
Apprenti	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	7
CDD	9	10	85	88	10	7	0	0	1	2	212
Article L332-2-1 Absence de corps	9	10	59	47	7	7			0	2	141
Article L332-22 - Accroissement temporaire d'activité			1		3				1		5
Article L332-3 - Besoin permanent temps incomplet				1							1
CDI	5	2	19	3	2						31
Article L332-2-2 - Nature des fonctions ou des besoins le justifiant	5	2	19	3	2						31
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>121</b>	<b>97</b>	<b>15</b>	<b>7</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	<b>281</b>

*Durées moyennes des contrats en vigueur au 31/12/2022 (en années, pour les seuls non-titulaires)*

	A+		A		B		C		Moyennes
	F	H	F	H	F	H	F	H	
CDD	2,11	1,76	1,29	1,11	1,21	1,43	0	0	1,25
CDI	11	8	7,95	8,67	4,5	0	0	0	8,28
Moyennes	3,96	2,30	2,05	1,25	1,2	1,43	0	0	

Effectifs Physiques en fonction Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (B.O.E.T.H.)

Agents BOETH	Taux d'emploi des agents BOETH
16	4.10 %

## Répartition par catégorie de handicap

	A+ & A		B		C		Non-Titulaires		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%									
Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3									
Agents reclassés ou assimilés									
Agents reconnus comme travailleurs handicapés par la CDAPH, mais non recrutés en tant que tels	1	1	1	0	1	1	7	4	16
Agents titulaires d'une AAH									
Agents titulaires d'une carte d'invalidité									
Allocation ou rente d'invalidité sapeurs-pompiers									
Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)									
Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH									
Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors CDAPH)									
Total F/H	1	1	1	0	1	1	7	4	16
Total	2		1		2		11		16

### Évolution des effectifs d'agents en situation de handicap depuis 2017

2017	2018	2019	2020	2021	2022
2	3	7	11	14	16

### Nombre de contrats à durée déterminée suivis d'un contrat à durée indéterminée, notamment en application de l'article L332-4 du code général de la fonction publique

	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
[0 à 5 mois]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
[6 à 12 mois]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
[1 et 3 ans]	0	0	1	0	0	0	0	0	1
[4 et 5 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
[5 et 10 ans]	0	0	3	1	1	0	0	0	5
>10 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

Nombre de CDD suivis d'un (ou transformés en) CDI durant l'année 2022, par ancienneté à l'UdL dans le(s) CDD(s) ayant précédé la transformation, par catégorie et par sexe

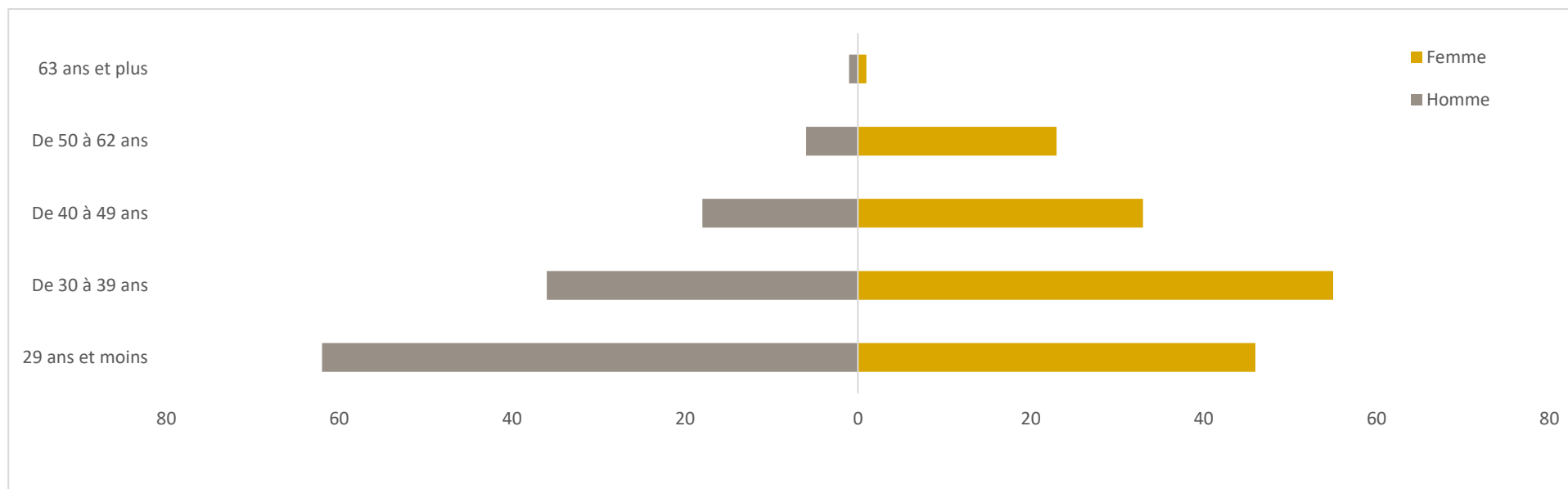
## Âge moyen et âge médian des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31 décembre

Âge moyen des effectifs en fonction depuis 2020 :

	A+		A		B		C	
	F	H	F	H	F	H	F	H
2020	44	42	35	32	38	34	31	30
2021	42	42	34	31	38	38	31	26
2022	44	43	35	31	39	41	37	36
Variation sur 3 ans	0	+1	0	-1	+1	+7	+6	+6

## Pyramide des catégories & âges des agents UdL

	F	H
29 ans et moins	46	62
De 30 à 39 ans	55	36
De 40 à 49 ans	33	18
De 50 à 62 ans	23	6
63 ans et plus	1	1
Variation sur 3 ans	158	123



### Age moyen des agents en fonction

	A+		A		B		C		Moyenne
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Titulaire	62	58	47	41	41		38	56	45
Contractuel (tous)	44	39	37	31	40	42	26	34	37
Doctorant contractuel	0	0	25	26	0	0	0	0	26
Moyenne	46	41	37	32	42	43	31	41	36

*Age médian des agents en fonction*

	A+		A		B		C		Moyenne
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Titulaire	62	58	47	39.5	52		41	38	48.2
Contractuel (tous)	40.5	37.5	36	31	34	43	55	40	39.6



## Données chiffrées

# RECRUTEMENT

Nombre d'agents fonctionnaires recrutés au cours de l'année	4
---	---

Voie d'accès	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Concours	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Recrutement direct (sans concours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détachement (sur emploi ou sur contrat)	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Mutation	0	0	0	1	0	0	0	0	1

### Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant (Indicateur BDS FPE 010)

	Effectifs des emplois au 31/12/2022			Variations en 2022			Dont Primo- nominations en 2022		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Agent Comptable	1	0	1	+1	-1	0	0	0	0
Chefs de service	0	1	1	-1	+1	0	0	0	0
Total	1	1	2	0	0	0	0	0	0

### Nombre de membres des jurys des concours et examens (Indicateur BDS FPE 011)

Position dans le jury	Femme	Homme
Président	1	0
Membre	0	2

### Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent

Nombre de contractuels sur emploi permanent recrutés	32
<i>hors PACTE et Contractuels en situation de handicapés</i>	

Type de contrat	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
CDD	0	3	14	8	4	1	0	2	32
Article L326 - PACTE (ex 22b)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Article L332-2-1&2 - Absence de corps & Nature des fonctions ou des besoins le justifiant	0	3	14	8	4	1	0	1	31
Article L332-3 - Besoin permanent temps incomplet	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Article L352-4 - Contractuel en situation de handicap (ex 27)	0	0	0	0	0	0	0	1	1
CDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Nombre d'agent contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent** (Indicateur BDS FPE 014)

Nombre de contractuels et autres personnels recrutés sur emploi non permanent	6
---	---

	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Article L332-22 & 6 & 7 & 24 - Accroissement temporaire d'activité / Besoins temporaires et remplacements / Contrats de projet	0	0	0	0	1	0	4	1	6

**Recrutement d'apprentis, dont en situation de handicap**

Nombre d'apprentis recrutés en 2022 (Contrats de droit privé)	5	Dont en situation de handicap	0
--	---	-------------------------------	---

**Suivi de la procédure de recrutements de contractuels (Sur les contrats d'une durée supérieure ou égale à 12 mois)**

	A+		A		B		C	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Nombre de candidats auxquels un contrat a été proposé	0	3	14	8	5	1	0	1
Nombre de retraits de candidatures par le candidat	0	0	0	1	0	0	0	0

## Données chiffrées

# PARCOURS PROFESSIONNELS

### Mobilité

*Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année & nombre de candidatures reçues au cours de l'année*

Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année						Nombre de candidatures reçues au cours de l'année				
Catégorie	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	C	Total
UdL	5	31	6	7	49	81	656	93	130	960

*Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à la publication comme postes vacants ou susceptibles d'être vacants (Indicateur BDS FPE 017)*

Catégorie	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
UdL	2	3	17	10	5	1	3	4	45

**Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature (Indicateur BDS FPE 018)**

Catégorie	A+	A	B	C	Total
UdL	0	0	0	0	0

**Nombre d'agents accompagnés (Indicateur BDS FPE 020)**

Contexte	Métier	Tranche d'âge	A+		A		B		C		Total
			F	H	F	H	F	H	F	H	
À la demande de l'agent	Management	< 30 ans									
		[30 à 39 ans ]			1	1					2
		[40 à 49 ans ]	1								1
		[50 à 62 ans ]			1						1
		> 62 ans									
	Aide au pilotage	< 30 ans									
		[30 à 39 ans ]			3						3
		[40 à 49 ans ]									
		[50 à 62 ans ]									
	Budget	[30 à 39 ans ]									
		[40 à 49 ans ]					1				1
		[50 à 62 ans ]									

		> 62 ans											
	Service aux usagers	< 30 ans											
		[30 à 39 ans ]											
		[40 à 49 ans ]											
		[50 à 62 ans ]											
	Statistiques	[30 à 39 ans ]											
		[40 à 49 ans ]											
		[50 à 62 ans ]											
	Réglementation et affaires juridiques	[30 à 39 ans ]											
		[40 à 49 ans ]											
		[50 à 62 ans ]											
	Ressources humaines	< 30 ans											
		[30 à 39 ans ]											
		[40 à 49 ans ]											
		[50 à 62 ans ]											
		> 62 ans											
	Systèmes d'information	< 30 ans											
		[30 à 39 ans ]											
		[40 à 49 ans ]											
		[50 à 62 ans ]											

		> 62 ans									
	Communication	30 ans [30 à 39 ans ]			1						1
		[40 à 49 ans ]									
		> 62 ans									
	Administration générale	< 30 ans			1		1				2
		[30 à 39 ans ]	4		3		1				8
		[40 à 49 ans ]			1		1				2
		[50 à 62 ans ]	1				1				2
		> 62 ans									
	Logistique	[30 à 39 ans ]									
		[40 à 49 ans ]									
		[50 à 62 ans ]									
Sur proposition de l'administration,	Management	[30 à 39 ans ]									
	Aide au pilotage	[40 à 49 ans ]									
	Ressources humaines	[40 à 49 ans ]									
		[50 à 62 ans ]									
	Systèmes d'information	[50 à 62 ans ]			1			1			2
	Communication	[40 à 49 ans ]									

	Administration générale	[30 à 39 ans ]							
		[40 à 49 ans ]							
TOTAL									23

*Nombre d'agents ayant eu un entretien de carrière au cours de l'année*

Catégorie	Sexe	Nombre	Total
Catégorie A+	F	6	6
	H	0	
Catégorie A	F	11	13
	H	2	
Catégorie B	F	3	4
	H	1	
Catégorie C	F	0	0
	H	0	
Total	F	20	23
	H	3	



## Avancement de grade et promotion interne

### La promotion de grade : Nombre de promouvables (Indicateur BDS FPE 021)

	GRADE	F	H	Total
UdL	IGR HC	0	0	0
	IGE HC	2	1	3
	TECH RF CEX	0	0	0
	TECH RF CS	1	1	2
	Adjoint technique RF de 1ere classe	0	1	1
	Adjoint technique RF de 2eme classe	1	0	1
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>

**La promotion de grade : Nombre de promus pour chaque grade (Indicateur BDS FPE 021bis)**

Grade	F	H	Total
IGR HC	0	0	0
IGE HC	0	0	0
TECH RF CEX	0	0	0
TECH RF CS	0	0	0
Adjoint technique RF de 1ere classe	0	0	0
Adjoint technique RF de 2eme classe	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**La promotion de grade : durée moyenne dans le grade d'origine des promus au choix de l'année (Indicateur BDS FPE 022)**

Direction	Grade inférieur dans lequel l'agent séjournait avant d'être promu	Durée moyenne en mois dans le grade (Femmes)	Durée moyenne en mois dans le grade (Hommes)	Durée moyenne en mois dans le grade
UDL	IGR	0	0	0
	IGE CN	0	0	0
	TECH RF CEX	0	0	0
	TECH RF CS	0	0	0
	Adjoint technique RF de 2ieme classe	0	0	0
	Adjoint technique RF	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**La promotion de corps : Nombre de promouvables** (Indicateur BDS FPE 023)

Direction	Corps	F	H	Total
UDL	IGR	7	1	8
	IGE	7	0	7
	ASI	2	1	3
	TECH	1	1	2
Total		17	3	20

**La promotion de grade : Nombre de promus pour chaque corps** (Indicateur BDS FPE 023bis)

Direction	Corps	F	H	Total
UDL	IGR	0	0	0
	IGE	0	0	0
	ASI	0	0	0
	TECH	0	0	0
Total		0	0	0

**La promotion de grade : durée moyenne dans le grade d'origine des promus au choix de l'année (Indicateur BDS FPE 022)**

Direction	Grade inférieur dans lequel l'agent séjournait avant d'être promu	Durée moyenne en mois dans le grade (Femmes)	Durée moyenne en mois dans le grade (Hommes)	Durée moyenne en mois dans le grade
UDL	IGR	0	0	0
	IGE CN	0	0	0
	TECH RF CEX	0	0	0
	TECH RF CS	0	0	0
	Adjoint technique RF de 2ième classe	0	0	0
	Adjoint technique RF	0	0	0
- Total		0	0	0

**La promotion de corps : Nombre de promouvables (Indicateur BDS FPE 023)**

Direction	Corps	F	H	Total
UDL	IGR	7	1	8
	IGE	7	0	7
	ASI	2	1	3
	TECH	1	1	2
Total		17	3	20

**Nombre de promus pour chaque corps** (Indicateur BDS FPE 023bis)

Direction	Corps	F	H	Total
UDL	IGR	0	0	0
	IGE	0	0	0
	ASI	0	0	0
	TECH	0	0	0
Total		0	0	0

**Recours administratifs consécutifs à une non-promotion**

	Cat. A+		Cat. A		Cat. B		Cat. C		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Année 2022										
Recours administratifs consécutifs à une non-promotion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dont recours gracieux</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dont recours hiérarchique</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen professionnel (Indicateur BDS FPE 025)**

Type d'épreuve	Age	F	H	Total
Concours interne	< 30 ans	0	0	0
	[30 à 39 ans]	1	2	3
	[40 à 49 ans]	0	0	0
	[50 à 62 ans]	0	0	0
	> 62 ans	0	0	0
Examens ou sélections professionnels pour changement de grade	< 30 ans	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0
	[40 à 49 ans]	0	0	0
	[50 à 62 ans]	0	0	0
	> 62 ans	0	0	0
Examens ou sélections professionnels pour changement de corps	< 30 ans	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0
	[40 à 49 ans]	0	0	0
	[50 à 62 ans]	0	0	0
	> 62 ans	0	0	0
Promotion par inscription sur liste d'aptitude	< 30 ans	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0
	[40 à 49 ans]	0	0	0
	[50 à 62 ans]	0	0	0
	> 62 ans	0	0	0

## Les départs

### ***Nombre d'agents partis en retraite en 2022***

Pas d'agents concernés en 2022

### ***Projection des départs en retraite à venir***

2023	0
------	---

### ***Nombre de demandes de ruptures conventionnelles (Indicateur BDS FPE 027bis)***

Pas de demandes formulées en 2022

## Données chiffrées

# FORMATION

### Nombre d'agents formés\* (Indicateur BDS FPE 028)

Nombre d'agents	Apprenti		A+		A		B		C		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
ayant suivi au moins une formation professionnelle continue	2	8	14	13	94	311	42	57	7	6	544
<i>dont via une formation à distance</i>	1	5	5	5	45	126	16	19	2	4	
ayant suivi au moins une formation statutaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ayant suivi au moins une formation professionnelle via l'utilisation du CPF	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>95</b>	<b>311</b>	<b>42</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>545</b>

\*Les données prennent en compte les agents bénéficiaires d'une formation. Un agent bénéficiant de plusieurs formations, sera comptabilisé plusieurs fois.



## Nombre de journées de formation

	Apprenti		A+		A		B		C		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
Formation statutaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Préparation aux concours et examens prof.	0	0	0	0	3,5	61	0	4	3	1	6,5	66	72,5
Formation continue	2,75	3,5	6,58	10	67	267	26,66	42,58	5	0	107,99	323,08	431,07
Congés de formation	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	13	13
VAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bilan de compétences	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4	4
<b>Total</b>	<b>2,75</b>	<b>3,5</b>	<b>6,58</b>	<b>10</b>	<b>70,5</b>	<b>345</b>	<b>26,66</b>	<b>46,58</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>114,49</b>	<b>406,08</b>	<b>520,57</b>

## Données chiffrées

# RÉMUNÉRATIONS

### Masse salariale en euros (Indicateur BDS FPE 032)

Ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales
Crédits exécutés (CP)
14 147 407 €

### Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevés (Indicateur BDS FPE 033)

	Somme des 10 plus hautes rémunérations (brutes)	Femmes	Hommes
2022	716 025 €	4	6
2021	695 327 €	7	3
2020	640 723 €	6	4

**Nombre d'agents bénéficiant de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) (Indicateur BDS FPE 034)**

	2019	2020	2021	2022
<b>Femmes</b>				
Catégorie A+	2	3	2	4
Catégorie A	0	2	3	5
Catégorie B	0	0	0	0
Catégorie C	0	0	0	0
<b>Hommes</b>				
Catégorie A+	1	0	0	0
Catégorie A	0	0	0	0
Catégorie B	0	0	0	0
Catégorie C	0	0	0	0

**Total des rémunérations annuelles brutes versées (dont heures supplémentaires) (Indicateur BDS FPE 036 & 040)**

	Montant
Total des rémunérations annuelles brutes versées	8 213 843 €

### Répartition des rémunérations annuelles brutes versées, par catégorie, tranche d'âge et sexe

Cat.	Sexe	29 ans et moins	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 62 ans	63 ans et plus	Total
A+	F		219 855 €	305 905 €	176 414 €		702 174 €
	H	132 907 €	255 858 €	92 649 €	147 779 €	18 720 €	647 914 €
A	F	966 941 €	1 349 435 €	830 765 €	339 273 €	48 260 €	3 534 675 €
	H	1 436 614 €	850 340 €	394 562 €	37 656 €		2 719 172 €
B	F	62 603 €	117 229 €	23 043 €	133 048 €		335 923 €
	H	21 397 €	37 738 €	33 741 €	51 552 €		144 428 €
C	F		19 692 €	20 691 €	22 102 €		62 486 €
	H		44 969 €	22 102 €			67 071 €
TOTAL		2 620 462 €	2 895 116 €	1 723 460 €	907 825 €	66 980 €	8 213 843 €

### Rémunération brute totale par statut, catégorie et sexe

Catégorie	Sexe	Titulaires	Contractuels	Doctorant contractuel	Total
Catégorie A+	F	42 911 €	659 263 €		702 174 €
	H	62 721 €	585 193 €		647 914 €
Catégorie A	F	526 393 €	2 442 769 €	565 513 €	3 534 675 €
	H	169 646 €	1 633 218 €	916 308 €	2 719 172 €
Catégorie B	F	67 659 €	268 265 €		335 923 €
	H				144 428 €
Catégorie C	F	40 384 €	22 102 €		62 486 €
	H	22 337 €			67 071 €
TOTAL		932 051 €	5 799 972 €	1 481 821 €	8 213 843 €

## Répartition du supplément familial de traitement

Catégorie	Sexe	29 ans etmoins	de 30 à 39ans	de 40 à 49ans	de 50 à 62ans	63 ans etplus	Total
CatégorieA+	F		2 190,33 €	4 239,10 €	1 358,69 €		7 788,12 €
	H		2 390,15 €	2 271,25 €	1 024,35 €		5 685,75 €
CatégorieA	F	9,16 €	10 187,34 €	20 216,06 €	2 900,81 €		33 313,37 €
	H	16,03 €	48,16 €	6 238,62 €			6 302,81 €
CatégorieB	F		27,47 €	447,14 €	100,73 €		575,34 €
	H			469,68 €	898,68 €		1 368,36 €
CatégorieC	F				4,58 €		4,58 €
	H		898,68 €				898,68 €
TOTAL		25,19 €	15 742,13 €	33 881,85 €	6 287,84 €		55 937,01 €

## Données chiffrées

# SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

*Nombre d'accidents de service, de travail, accidents de trajet, maladies professionnelles, maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputables au service (Indicateur BDS FPE 043)*

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service	0	0	0
Nombre de décès imputables au service	0	0	0
Nombre d'accidents de travail/service/trajet	3	0	3

*Nombre d'accidents au travail, dont mortels, reconnus imputables au service*

Nature de l'accident	Nbre d'accidents sans arrêt	Nbre d'accidents avec arrêt	Nbre d'accidents mortels	Nbre d'accidentés (1+2+3)	Moyenne de journées d'arrêt
	(1)	(2)	(3)		
Chute de personne	0	0	0	0	0
Accident de la route	0	2	0	2	8
Manutention	1	0	0	1	0
Heurt	0	0	0	0	0
Agression	0	0	0	0	0
Explosion - Contact - exposition - projection	0	0	0	0	0
Chute d'objet	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>

**Nombre d'accidents et de maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité en distinguant temporaire ou permanente au cours de l'année (Indicateur BDS FPE 045)**

	Femmes	Hommes	Total
Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité permanente ou temporaire	0	0	0

**Protection fonctionnelle**

**Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part (Indicateur BDS FPE 053)**

Motif de la protection fonctionnelle	Demandées		Total	Mises en œuvre		Total
	F	H		F	H	
Mise en cause d'agents devant la juridiction pénale	0	0	0	0	0	0
Poursuite d'agents pour faute de service	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0

## Données chiffrées

# ORGANISATION DU TRAVAIL ET TEMPS DE TRAVAIL

## Organisation et cycles de travail

Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail (Indicateur BDS FPE 147)

Total d'agents en fonction exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail	111
--	-----

	Tranche d'âge	A+		A		B		C		Total
		F	H	F	H	F	H	F	H	
Inférieur à 1 jour	< 30 ans			2						11
	[30 à 39 ans ]			4						
	[40 à 49 ans ]			2						
	[50 à 62 ans ]			3						
	> 62 ans									
Entre 1 jour et moins de 2 jours	< 30 ans			2		1				13
	[30 à 39 ans ]			1						
	[40 à 49 ans ]			4		1				
	[50 à 62 ans ]			4						
	> 62 ans									



Entre 2 jours et 3 jours compris	< 30 ans			10						84
	[30 à 39 ans ]			32		3		1		
	[40 à 49 ans ]			23						
	[50 à 62 ans ]			14						
	> 62 ans			1						
Supérieur à 3 jours	< 30 ans									3
	[30 à 39 ans ]			2						
	[40 à 49 ans ]									
	[50 à 62 ans ]			1						
	> 62 ans									
Toutes durées confondues	< 30 ans			14		1				
	[30 à 39 ans ]			39		3		1		
	[40 à 49 ans ]			29		1				
	[50 à 62 ans ]			22						
	> 62 ans			1						
<b>Total</b>				<b>105</b>		<b>5</b>		<b>1</b>		<b>111</b>

**Nombre de demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année selon que la demande est exprimée « au fil de l'eau » ou dans le cadre d'une campagne de recensement des demandes (Indicateur BDS FPE 148)**

	Demande exprimée « au fil de l'eau »	Demande exprimée dans le cadre d'une campagne de recensement des demandes	Total
Nombre de demandes de télétravail exprimées au cours de l'année	24	16	40
Nombre de refus prononcés au cours de l'année suite à des demandes de télétravail	0	0	0

Temps complet/incomplet ou non complet - temps plein et temps partiel

**Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre sur emploi à temps complet et par temps partiel**

Nombre d'agents à temps partiel (sur emploi à temps complet)	17
--	----

Pour les agents à temps complet	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
29 ans et moins	0	3	38	55	3	1	0	0	100
Temps plein	0	3	38	55	3	1	0	0	100
Temps partiel de droit (50)									0
Temps partiel de droit (60)									0

Temps partiel de droit (70)									0
Temps partiel de droit (80)									0
Temps partiel sur autorisation (50)									0
Temps partiel sur autorisation (60)									0
Temps partiel sur autorisation (70)									0
Temps partiel sur autorisation (80)									0
Temps partiel sur autorisation (90)									0
Temps partiel thérapeutique (50)									0
Temps partiel thérapeutique (60)									0
Temps partiel thérapeutique (70)									0
Temps partiel thérapeutique (80)									0
de 30 à 39 ans	5	5	44	27	4	1	1	2	89
Temps plein	4	4	37	26	3	1	1	2	78
Temps partiel de droit (50)									
Temps partiel de droit (60)									
Temps partiel de droit (70)									
Temps partiel de droit (80)			3	1					4
Temps partiel sur autorisation (50)									
Temps partiel sur autorisation (60)									
Temps partiel sur autorisation (70)									

Temps partiel sur autorisation (80)	1		2						3
Temps partiel sur autorisation (90)		1	2						3
Temps partiel thérapeutique (50)									
Temps partiel thérapeutique (60)									
Temps partiel thérapeutique (70)									
Temps partiel thérapeutique (80)									
de 40 à 49 ans	6	2	24	12	1	1	1	1	48
Temps plein	6	1	22	12	1	1	1	1	45
Temps partiel de droit (50)									
Temps partiel de droit (60)									
Temps partiel de droit (70)									
Temps partiel de droit (80)									
Temps partiel sur autorisation (50)									
Temps partiel sur autorisation (60)									
Temps partiel sur autorisation (70)									
Temps partiel sur autorisation (80)	0	1	2						3
Temps partiel sur autorisation (90)									
Temps partiel thérapeutique (50)									
Temps partiel thérapeutique (60)									
Temps partiel thérapeutique (70)									

Temps partiel thérapeutique (80)									
de 50 à 62 ans	4	2	9	1	5	2	1	0	24
Temps plein	3	2	8	1	4	2	1	0	21
Temps partiel de droit (50)									0
Temps partiel de droit (60)									0
Temps partiel de droit (70)									0
Temps partiel de droit (80)									0
Temps partiel sur autorisation (50)									0
Temps partiel sur autorisation (60)									0
Temps partiel sur autorisation (70)									0
Temps partiel sur autorisation (80)	1		1		1				3
Temps partiel sur autorisation (90)									0
Temps partiel thérapeutique (50)									0
Temps partiel thérapeutique (60)									0
Temps partiel thérapeutique (70)									0
Temps partiel thérapeutique (80)									0
63 ans et plus	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Temps plein	0	1	1						2
Temps partiel de droit (80)									
Temps partiel sur autorisation (50)									

Temps partiel sur autorisation (60)									
Temps partiel sur autorisation (70)									
Temps partiel sur autorisation (80)									
Temps partiel sur autorisation (90)									
Temps partiel thérapeutique (50)									
Temps partiel thérapeutique (60)									
Temps partiel thérapeutique (70)									
Temps partiel thérapeutique (80)									
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>116</b>	<b>95</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>263</b>

*Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre sur emploi à temps incomplet*

Pour les agents à temps incomplet	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
29 ans et moins									<b>0</b>
de 28h ou plus	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
de 30 à 39 ans									<b>0</b>
moins de 17h30	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
de 17h30 à moins de 28h	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
de 28h ou plus	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>

de 40 à 49 ans									
moins de 17h30	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 17h30 à moins de 28h	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 28h ou plus	0	0	2	1	0	0	0	0	3
de 50 à 62 ans									
moins de 17h30	0	0	1	0	0	0	0	0	1
de 17h30 à moins de 28h	0	0	0	0	1	0	0	0	1
de 28h ou plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63 ans et plus									
moins de 17h30	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 17h30 à moins de 28h	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 28h ou plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	3	1	1	0	0	0	5

## Congés (annuel, RTT...)

**Nombre de jours de congés accordés et pris au cours de l'année 2022** (Indicateur BDS FPE 155 et 156)

Type de congés	Accordés		Consommés		Non pris et non versés au CET	
	F	H	F	H	F	H
Congés annuels	0	0	1087	654	0	0

## Comptes Épargne-Temps

**Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne temps au cours de l'année** (Indicateur BDS FPE 160)

Données CET	Age	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total
		F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur CET au cours de l'année (flux)	< 30 ans	0	0	2	1	1	0	0	0	39
	[30 à 39 ans]	0	0	6	5	1	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	1	1	7	2	0	1	0	0	
	[50 à 62 ans]	1	1	7	0	1	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	



*Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours de l'année par type de consommation (Indicateur BDS FPE 162)*

Données CET	Age	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total
		F	H	F	H	F	H	F	H	
Consommation CET - rachat	< 30 ans	0	0	3	7	9	0	0	0	137
	[30 à 39 ans]	0	0	27	21	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	23	10	14	6	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	9	20	0	2	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	3	7	9	0	0	0	
Consommation CET - congés	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Consommation CET - versement au RAFP	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	

## Absences au travail hors raisons de santé

*Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 163)*

Type de congés	Tranche d'âge	A+		A		B		C		Total
		F	H	F	H	F	H	F	H	
Congé de maternité	< 30 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	10
	[30 à 39 ans]	0	0	7	0	1	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	0	0	1	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Congé d'adoption	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	[30 à 39 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Congé de paternité et d'accueil du jeune enfant	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	4
	[30 à 39 ans]	0	0	0	3	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans]	0	0	0	1	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	

ASA, AA accordées pour événements familiaux, concours et examens	< 30 ans	1								25
	[30 à 39 ans]	6	5	1	1	1				
	[40 à 49 ans]	5		1			2			
	[50 à 62 ans]					1	1			
	> 62 ans									
Autres	< 30 ans									0
	[30 à 39 ans]									
	[40 à 49 ans]									
	[50 à 62 ans]									
	> 62 ans									

**Nombre total de journées d'absence hors raison de santé au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 164)**

Type de congés	Tranché d'âge	A+		A		B		C		Total
		F	H	F	H	F	H	F	H	
Congé de maternité	< 30 ans	0	0	112	0	0	0	0	0	663
	[30 à 39 ans ]	0	0	535	0	12	0	0	0	
	[40 à 49 ans ]	0	0	4	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans ]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Congé d'adoption	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	[30 à 39 ans ]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans ]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans ]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Congé de paternité et d'accueil du jeune enfant	< 30 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	84
	[30 à 39 ans ]	0	0	0	74	0	0	0	0	
	[40 à 49 ans ]	0	0	0	10	0	0	0	0	
	[50 à 62 ans ]	0	0	0	0	0	0	0	0	
	> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	

ASA, AA accordées pour événements familiaux, concours et examens	< 30 ans	8								151
	[30 à 39 ans ]	60	18	15	11	5				
	[40 à 49 ans ]	18		5			1			
	[50 à 62 ans ]					8	2			
	> 62 ans									
Autres	< 30 ans									0
	[30 à 39 ans ]									
	[40 à 49 ans ]									
	[50 à 62 ans ]									
	> 62 ans									

**Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 165)**

Action de l'administration	Sexe	Disponibilité pour accompagnement des personnes en fin de vie	Disponibilité pour accompagner des personnes en situation de dépendance	Total
Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année, ayant donné lieu à un entretien réalisé avant le départ en congé.	Femmes	0	0	0
	Hommes	0	0	

**Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 166)**

Action de l'administration	Sexe	Disponibilité pour accompagnement des personnes en fin de vie	Disponibilité pour accompagner des personnes en situation de dépendance	Total
Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année ayant donné lieu à un entretien réalisé au retour du congé.	Femmes	0	0	0
	Hommes	0	0	

**Jours de carence**

**Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année (Indicateur BDS FPE 170)**

Tranche d'âge	A+		A		B		C		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
< 30 ans	0	0	3	2	0	0	0	1	6
[30 à 39 ans]			4	2	1	0	3	0	10
[40 à 49 ans]	0	0	7	0	0	0	0	0	7
[50 à 62 ans]	0	0	2	0	1	0	0	0	3
> 62 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>26</b>

## Données chiffrées

# ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

### Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales (Indicateur BDS FPE 173)

Prestations sociales	Nombre d'agent	Montant
Prise en charge abonnement sportive ou culturel	2	100,00 €
En colonies de vacances	1	232,60 €
Études supérieures (étudiant de - 26 ans)	2	1 200,00 €
En centres de loisirs sans hébergement	1	33,30 €
Prêt social	1	1 000,00 €

	Prestations de loisirs							
	Arbre de Noël		Billetterie Ponctuel (Walibi, Asterix, Ifly, ...)		Billetterie Permanente		Ateliers sportifs	Ateliers culturels
	Agents UdL	Total billets	Agents UdL	Total billets	Agents UdL	Total billets	Agents UdL	Agents UdL
2022	21	70	12	26	19	125	15	3
2021	13	40	-	-	16	101	13	0
2020	89 (bons cadeaux)	-	-	-	12	64	12	1

L'Université de Lyon a signé une convention avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui permet aux personnels de bénéficier d'une offre de loisir et sportive.

## ***Service sociale***

L'Université de Lyon a mis en place une convention de prestation avec Actis, qui met à disposition une assistante sociale tous les 4eme jeudis de chaque mois.

10 agents suivis dont 7 nouveaux

68 actions d'accompagnements



## Données chiffrées

# DIALOGUE SOCIAL

### Organismes consultatifs

#### Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau (Indicateur BDS FPE 176)

Répartition par genre des représentants du personnel			
Titulaires / suppléants	Genre	CT	CHSCT
Titulaires	Hommes	1	4
	Femmes	3	0
Suppléants	Hommes	3	3
	Femmes	1	1

#### Évolution des instances dédiées au dialogue social (indicateur de la loi TFP, articles 4 et 10)

Instance de dialogue social	Nombre d'instances avant laréforme	Nombre d'instances après laréforme
CT	1	
CHSCT	1	
CSA		1
FSSCT		1
CCPAC	1	1

**Nombre de réunions des instances au cours de l'année, ventilé par type d'instance (Indicateur BDS FPE 177)**

Instances représentatives du personnel		Nombre de réunions
Comité technique (CT)		8 (dont 4 extraordinaires)
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM)		6 (dont 2 extraordinaires)

Nombre de re-convocations du CT	
Défaut de quorum	Vote défavorable unanime des représentants du personnel
0	0

**Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation au cours de l'année visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 178)**

Journées d'autorisation d'absence au titre du CT	
Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982.	8

**Congrès et organismes directeurs des syndicats**

**Nombre de jours d'autorisations d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat au cours de l'année en application de l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 180)**

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence	
Accordés pour participer aux réunions d'un organisme directeur (ASA 13-1°)	0
Accordés pour participer au congrès d'un syndicat en application de l'article 13 du décret du 28 mai 1982 (ASA 13-2°)	0

Moyens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale (article 16 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982)

***Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical prévu à l'article 16 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 181)***

	Total
Crédit de temps syndical notifié (en heures)	0

Autres moyens accordés aux organisations syndicales

***Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales (surface et valeur locative estimée pour l'année) (Indicateur BDS FPE 183)***

Surface (m2)	Valeur locative
25.86 m <sup>2</sup>	N/A

Grève

***Nombre de jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondants à un mot d'ordre local (Indicateur BDS FPE 188)***

Mot d'ordre national	Mot d'ordre local	Total
2	0	2

## Données chiffrées

# DISCIPLINE

*Nombre de sanctions prononcées (Indicateur BDS FPE 189)*

Nombre de sanctions prononcées	0
--------------------------------	---



# **TABLE DES MATIÈRES**

---

## Table des matières

SOMMAIRE.....	2
<b>ÉVÉNEMENTS 2022 .....</b>	<b>3</b>
ÉVÉNEMENTS 2022 .....	4
<b>DONNÉES 2022 SYNTHÉTIQUES .....</b>	<b>5</b>
<i>Au 31/12/2022 : 281 agents de la ComUE Université de Lyon (effectifs physiques rémunérés par l'établissement) .....</i>	<i>6</i>
<i>Effectifs par Direction .....</i>	<i>6</i>
<i>Répartition Femme – Homme.....</i>	<i>7</i>
<i>Effectif par catégorie et statut.....</i>	<i>7</i>
<i>Par âge, sexe et catégorie.....</i>	<i>8</i>
<i>Télétravail .....</i>	<i>9</i>
<i>Positions et situations des agents (affectations, détachements, MAD, Dispo) .....</i>	<i>10</i>
<b>DONNÉES 2022 CHIFFRÉES .....</b>	<b>11</b>
<b>EMPLOI .....</b>	<b>12</b>
<i>Plafond d'emplois autorisés en ETPT (indicateur BDS FPE 001).....</i>	<i>12</i>
<i>Effectifs gérés, en personnes physiques et en ETP au 31/12/2022 (Indicateur BDS FPE 002 &amp; 002 bis).....</i>	<i>12</i>
<i>Par statut d'emploi et sexe .....</i>	<i>12</i>
<i>Par catégorie et sexe .....</i>	<i>13</i>
<i>Répartition par principaux corps et sexe (Pour les agents titulaires).....</i>	<i>13</i>
<i>Effectifs physiques payés depuis 2017 .....</i>	<i>14</i>

<i>Répartition par statuts et tranche d'âge des agents</i> .....	15
<i>Effectifs en fonction, en personnes physiques et en ETP au 31/12/2022 (Indicateur BDS FPE 004 &amp; 004 bis)</i> .....	16
<i>Répartition par catégorie et sexe</i> .....	17
<i>Répartition par position et situation</i> .....	17
<i>Répartition par statut et fondements juridiques de recrutement</i> .....	18
<i>Durées moyennes des contrats en vigueur au 31/12/2022 (en années, pour les seuls non-titulaires)</i> .....	19
<i>Répartition par catégorie de handicap</i> .....	20
<i>Évolution des effectifs d'agents en situation de handicap depuis 2017</i> .....	21
<i>Nombre de contrats à durée déterminée suivis d'un contrat à durée indéterminée, notamment en application de l'article L332-4 du code général de la fonction publique</i> .....	21
<i>Âge moyen et âge médian des effectifs en fonction sur emploi permanent au 31 décembre</i> .....	22
Âge moyen des effectifs en fonction depuis 2020 : .....	22
<i>Pyramide des catégories &amp; âges des agents UdL</i> .....	22
<i>Age moyen des agents en fonction</i> .....	23
<i>Age médian des agents en fonction</i> .....	24
<b>RECRUTEMENT</b> .....	<b>25</b>
<i>Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant (Indicateur BDS FPE 010)</i> .....	25
<i>Nombre de membres des jurys des concours et examens (Indicateur BDS FPE 011)</i> .....	26
<i>Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent</i> .....	26
<i>Nombre d'agent contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent (Indicateur BDS FPE 014)</i> .....	27
<i>Recrutement d'apprentis, dont en situation de handicap</i> .....	27
<i>Suivi de la procédure de recrutements de contractuels (Sur les contrats d'une durée supérieure ou égale à 12 mois)</i> .....	27
<b>PARCOURS PROFESSIONNELS</b> .....	<b>28</b>
Mobilité .....	28
<i>Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année &amp; nombre de candidatures reçues au cours de l'année</i> .....	28

<i>Nombre de postes pourvus au cours de l'année suite à la publication comme postes vacants ou susceptibles d'être vacants (Indicateur BDS FPE 017)</i> .....	28
<i>Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature (Indicateur BDS FPE 018)</i> .....	29
<i>Nombre d'agents accompagnés (Indicateur BDS FPE 020)</i> .....	29
<i>Nombre d'agents ayant eu un entretien de carrière au cours de l'année</i> .....	32
<i>Avancement de grade et promotion interne</i> .....	33
<i>La promotion de grade : Nombre de promouvables (Indicateur BDS FPE 021)</i> .....	33
<i>La promotion de grade : Nombre de promus pour chaque grade (Indicateur BDS FPE 021bis)</i> .....	34
<i>La promotion de grade : durée moyenne dans le grade d'origine des promus au choix de l'année (Indicateur BDS FPE 022)</i> .....	34
<i>La promotion de corps : Nombre de promouvables (Indicateur BDS FPE 023)</i> .....	35
<i>La promotion de grade : Nombre de promus pour chaque corps (Indicateur BDS FPE 023bis)</i> .....	35
<i>La promotion de grade : durée moyenne dans le grade d'origine des promus au choix de l'année (Indicateur BDS FPE 022)</i> .....	36
<i>La promotion de corps : Nombre de promouvables (Indicateur BDS FPE 023)</i> .....	36
<i>Nombre de promus pour chaque corps (Indicateur BDS FPE 023bis)</i> .....	37
<i>Recours administratifs consécutifs à une non-promotion</i> .....	37
<i>Nombre de fonctionnaires ayant connu dans l'année une réussite à un concours ou examen professionnel (Indicateur BDS FPE 025)</i> .....	38
<i>Les départs</i> .....	39
<i>Nombre d'agents partis en retraite en 2022</i> .....	39
<i>Projection des départs en retraite à venir</i> .....	39
<i>Nombre de demandes de ruptures conventionnelles (Indicateur BDS FPE 027bis)</i> .....	39
<b>FORMATION</b> .....	<b>40</b>
<i>Nombre de journées de formation</i> .....	41
<b>RÉMUNÉRATIONS</b> .....	<b>42</b>
<i>Masse salariale en euros (Indicateur BDS FPE 032)</i> .....	42
<i>Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevés (Indicateur BDS FPE 033)</i> .....	42
<i>Nombre d'agents bénéficiant de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) (Indicateur BDS FPE 034)</i> .....	43



<b>Total des rémunérations annuelles brutes versées (dont heures supplémentaires) (Indicateur BDS FPE 036 &amp; 040)</b> .....	<b>43</b>
<b>Répartition des rémunérations annuelles brutes versées, par catégorie, tranche d'âge et sexe</b> .....	<b>44</b>
<b>Rémunération brute totale par statut, catégorie et sexe</b> .....	<b>44</b>
<b>Répartition du supplément familial de traitement</b> .....	<b>45</b>
<b>Nombre d'accidents de service, de travail, accidents de trajet, maladies professionnelles, maladies hors tableau, affections psychiques, reconnus imputables au service (Indicateur BDS FPE 043)</b> .....	<b>46</b>
<b>Nombre d'accidents au travail, dont mortels, reconnus imputables au service</b> .....	<b>46</b>
<b>Nombre d'accidents et de maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité en distinguant temporaire ou permanente au cours de l'année (Indicateur BDS FPE 045)</b> .....	<b>47</b>
<b>Protection fonctionnelle</b> .....	<b>47</b>
<b>Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandées d'une part, mise en œuvre d'autre part (Indicateur BDS FPE 053)</b> .....	<b>47</b>
Organisation et cycles de travail .....	48
<b>Nombre d'agents en fonction au 31 décembre exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail (Indicateur BDS FPE 147)</b> .....	<b>48</b>
<b>Nombre de demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année selon que la demande est exprimée « au fil de l'eau » ou dans le cadre d'une campagne de recensement des demandes (Indicateur BDS FPE 148)</b> .....	<b>50</b>
Temps complet/incomplet ou non complet - temps plein et temps partiel .....	50
<b>Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre sur emploi à temps complet et par temps partiel</b> .....	<b>50</b>
<b>Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre sur emploi à temps incomplet</b> .....	<b>54</b>
Congés (annuel, RTT...) .....	56
<b>Nombre de jours de congés accordés et pris au cours de l'année 2022 (Indicateur BDS FPE 155 et 156)</b> .....	<b>56</b>
Comptes Épargne-Temps .....	56
<b>Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne temps au cours de l'année (Indicateur BDS FPE 160)</b> .....	<b>56</b>
<b>Nombre de jours des comptes épargne-temps consommés au cours de l'année par type de consommation (Indicateur BDS FPE 162)</b> .....	<b>57</b>
Absences au travail hors raisons de santé .....	58
<b>Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 163)</b> .....	<b>58</b>
<b>Nombre total de journées d'absence hors raison de santé au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 164)</b> .....	<b>60</b>

<b>Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 165)</b> .....	61
<b>Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année par motif (Indicateur BDS FPE 166)</b> .....	62
<b>Jours de carence</b> .....	62
<b>Nombre de jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année (Indicateur BDS FPE 170)</b> .....	62
<b>Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales (Indicateur BDS FPE 173)</b> .....	63
<b>Service sociale</b> .....	64
Organismes consultatifs.....	65
<b>Nombre de représentants du personnel par type d'instance et niveau (Indicateur BDS FPE 176)</b> .....	65
<b>Évolution des instances dédiées au dialogue social (indicateur de la loi TFP, articles 4 et 10)</b> .....	65
<b>Nombre de réunions des instances au cours de l'année, ventilé par type d'instance (Indicateur BDS FPE 177)</b> .....	66
<b>Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation au cours de l'année visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 178)</b> .....	66
Congrès et organismes directeurs des syndicats .....	66
<b>Nombre de jours d'autorisations d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat au cours de l'année en application de l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 180)</b> .....	66
Moyens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale (article 16 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982).....	67
<b>Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical prévu à l'article 16 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (Indicateur BDS FPE 181)</b> .....	67
Autres moyens accordés aux organisations syndicales .....	67
<b>Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales (surface et valeur locative estimée pour l'année) (Indicateur BDS FPE 183)</b> .....	67
Grève.....	67
<b>Nombre de jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondants à un mot d'ordre local (Indicateur BDS FPE 188)</b> .....	67
<b>Nombre de sanctions prononcées (Indicateur BDS FPE 189)</b> .....	68

## **TABLE DES MATIÈRES** .....

**69**



## Université de Lyon

92, rue Pasteur – CS30122  
69361 Lyon Cedex 07  
France

Tél. +33 (0)4 37 37 26 70  
Fax. +33 (0)4 37 37 26 71  
[www.universite-lyon.fr](http://www.universite-lyon.fr)



[facebook.com/UdLUniversitedeLyon](https://facebook.com/UdLUniversitedeLyon)



[twitter.com/UniversiteLyon](https://twitter.com/UniversiteLyon)



[youtube.com/user/UniversiteDeLyon](https://youtube.com/user/UniversiteDeLyon)



[instagram.com/universite\\_de\\_lyon](https://instagram.com/universite_de_lyon)